

TARIFS 2026/2027



Rookies / Espoir / Performance

222,00 €

Pilote de 16 ans et moins (2011 à 2022) – U7 à U17

Adhésion club + Licence FFC « JEUNESSE »

Toutes compétitions nationales

Un maillot Cholet BMX offert floqué au nom du pilote

Rookies / Espoir / Performance

240,00 €

Pilote de 17 ans et plus (2010 et avant)

Adhésion au club + Licence FFC « ACCESS 17+ »

Compétitions régionales / départementales

Un maillot Cholet BMX offert floqué au nom du pilote

Rookies / Espoir / Performance

300,00 €

Pilote de 17 ans et plus (2010 et avant)

Adhésion au club + Licence FFC « OPEN 17+ »

Toutes les compétitions nationales

Un maillot Cholet BMX offert floqué au nom du pilote

Draisienne

92,00 €

Pour tous les pilotes nés en 2023, 2024 ou 2025

Adhésion au club + Licence FFC « JEUNESSE-Baby vélo »

Pas de compétition possible

Vieilles Rustines (loisirs)

147,00 €

Adhésion au club + Licence FFC « Sport Loisirs » 17 ans et +

Pas de compétition possible

Un maillot Cholet BMX offert floqué au nom du pilote

Vieilles Rustines (compétiteurs)

165,00 €

Adhésion au club + Licence FFC « ACCESS 17+ » 17 ans et +

Compétitions régionales / départementales

Un maillot Cholet BMX offert floqué au nom du pilote

Réduction FAMILLE -15,00 € (non valable pour les licences Draisienne et Vieilles Rustines)

Les frais d'engagements aux courses sont à la charge du pilote.

LOCATION BMX (casque fournis par le club, gants non fournis)

50 € par trimestre (soit 150 € pour une saison)

3 chèques de location sont demandés à l'inscription, encaissable à chaque début de trimestre. En cas d'achat d'un vélo, les chèques de location non encaissés sont restitués.

Le nouveau maillot du club est offert à tous les licenciés du club à l'exception des Draisienues. Merci de préciser la taille du maillot souhaitée ainsi que le nom à marquer derrière dans le formulaire d'inscription au club sur le site : www.choletbmx.com

La commande groupée des maillots se fera courant octobre pour une livraison courant décembre.

Le casque et les gants sont à fournir par la famille si pas de location de BMX.

Pour le règlement, plusieurs moyens de paiement sont acceptés :

- Chèque bancaire à l'ordre de « Cholet BMX »
- Liquide
- Chèque vacances ANCV
- Chèque Intermarché « le mois du sport »
- Pass Sport
- Virement bancaire IBAN : FR76 1790 6000 3200 0878 2319 068

Quelque soit le mode de paiement choisi, pensez à indiquer le nom du pilote